



## ORIENTATION 1 – ENRICHIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION ET DE L'EXPÉRIENCE FMSS

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
<b>1.1</b> - Adapter en continu la formation et la recherche en fonction des besoins sociétaux actuels et anticipés.	<b>1.1.1</b> - Construire les grands projets facultaires avec la contribution des personnes étudiantes qui seront les leaders du monde de demain.	Mise en œuvre d'un plan de valorisation de la médecine de famille de façon à atteindre au moins 55 % de jumelage en médecine de famille dans le processus CARMS chaque année. Inclusion d'étudiants dans les grands projets et comités pédagogiques facultaires.
	<b>1.1.2</b> - Impressionner les visiteurs lors de la visite d'agrément des programmes postdoctoraux.	Agrément complet pour 100 % de nos programmes de résidence.
	<b>1.1.3</b> - Implanter le DEC-BAC révisé en sciences infirmières en y impliquant toutes les parties prenantes.	Croissance de 20 % du nombre de personnes infirmières bachelières diplômées de nos programmes d'ici 3 ans.
	<b>1.1.4</b> - Créer de nouveaux programmes en réponse aux besoins sociétaux.	Implantation de programmes de réadaptation en Atlantique francophone.
	<b>1.1.5</b> - Réaliser les actions du plan 2022-2025 du BRS qui s'inscrivent en soutien à la formation et à la recherche.	Réalisation des actions structurantes prévues.
	<b>1.1.6</b> - Finaliser les processus d'approbation facultaire et universitaire de la refonte des programmes de maîtrise en physiothérapie et en ergothérapie.	Dossiers d'opportunité déposés aux instances.
	<b>1.1.7</b> - Répondre aux attentes gouvernementales en termes de capacité d'accueil dans le programme de doctorat en médecine.	Maintien de notre ratio de 20 % des admissions en médecine au Québec. Augmentation des cohortes au Nouveau-Brunswick.

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
<b>1.2</b> - Compléter la refonte des programmes d'études supérieures.	<b>1.2.1</b> - Réduire la durée moyenne des études dans les programmes des cycles supérieurs tout en tenant compte de l'ÉDI et du maintien de la qualité de la formation.	Atteinte de l'objectif fixé par programme.
	<b>1.2.2</b> - Améliorer l'encadrement aux études supérieures.	Augmentation de l'offre de formation professorale à l'encadrement. Augmentation de la participation aux formations professorales à l'encadrement. Actualisation de la Politique sur l'habilitation professorale.
	<b>1.2.3</b> - Créer de nouveaux parcours d'études supérieures qui préparent adéquatement à l'activité professionnelle future.	Création de nouveaux parcours.
<b>1.3</b> - Stimuler l'engagement de chaque membre de la communauté facultaire dans des pratiques d'apprentissage à vie.	<b>1.3.1</b> - Mettre en œuvre un plan d'action pour l'accroissement des compétences d'apprentissage à vie (AAV) des membres de la communauté facultaire.	Diffusion d'un cadre structurant en matière d'AAV incluant des outils pédagogiques pour en soutenir l'implantation. Accompagnement des membres du personnel par les cadres et le service des ressources humaines dans le développement de leurs compétences et la gestion de carrière.
	<b>1.3.2</b> - Offrir des opportunités de formation à la conduite responsable en recherche.	Poursuite d'un événement annuel sur la conduite responsable en recherche. Création d'une boîte à outils pour les personnes étudiantes et professeures sur la conduite responsable en recherche. Intégration d'objectifs pédagogiques sur la conduite responsable en recherche dans nos programmes d'études supérieures.
	<b>1.3.3</b> - Réaliser une démarche d'auto-évaluation en responsabilité sociale dans les programmes professionnalisants.	Réalisation de la démarche ISAT (Institutional Self-Assessment Tool In Social Accountability) dans au moins 3 programmes d'ici 2 ans.

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
<b>1.4</b> - Stimuler l'engagement de chaque membre de la communauté facultaire dans l'amélioration continue de la qualité.	<b>1.4.1</b> - Créer une structure transversale pour l'amélioration continue des programmes, incluant l'agrément pour les programmes concernés.	Structure créée sous VDÉ et intégrée aux travaux du conseil des études.
	<b>1.4.2</b> - Développer la communauté de pratique au sein de la TGA.	ACQ est abordée à chaque rencontre de la TGA.
	<b>1.4.3</b> - Former une masse critique de membres de la communauté facultaire en amélioration continue de la qualité ACQ (Ceinture verte Lean Sigma).	Formation d'au moins 20 professeurs d'ici 3 ans.
		Formation d'au moins 20 employés d'ici 3 ans.
		Réalisation d'au moins 30 projets d'ACQ d'ici 3 ans.
<b>1.4.4</b> - Formaliser des modalités de concertation entre les équipes responsables des projets de développement et celles responsables des services et des ressources.	Tenue d'une journée facultaire annuelle de l'ACQ (présentation des projets des professionnels, professeurs, programmes, apprenants).	
		Évaluation régulière auprès de la clientèle sur les services rendus par rapport à ce qui est inscrit dans l'offre de service.
<b>1.5</b> - Développer la collaboration professionnelle et l'interdisciplinarité dans la formation, la recherche et la gestion.	<b>1.5.1</b> - Consolider les activités de formation à la collaboration interprofessionnelle pour les personnes étudiantes.	Intégration des activités actuelles et développement de nouvelles opportunités de collaboration dans l'ensemble des révisions, actualisations et développements de programmes à la FMSS.
		Actualisation des concepts de collaboration professionnelle et d'interdisciplinarité dans la refonte des programmes d'études aux cycles supérieurs et en recherche.
	<b>1.5.2</b> - Créer des opportunités de collaboration interprofessionnelle et d'interdisciplinarité dans les activités de la Faculté.	Intégration de cet objectif dans les mandats des comités et les activités de la Table de gestion administrative.
		Création de lieux dans nos bâtiments favorisant la collaboration.
		Inclusion de ces concepts dans l'actualisation de la nouvelle structure administrative de la Faculté.

## ORIENTATION 2 – ACCÉLÉRER LA CRÉATION, LE TRANSFERT ET L'APPLICATION DES CONNAISSANCES

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
<b>2.1</b> - Assurer le recrutement, la rétention et la mobilisation d'un corps professoral de qualité et veiller à son plein développement.	<b>2.1.1</b> - Se doter d'un plan de recrutement des ressources professorales en repérant précocement des talents d'ici et d'ailleurs et en assurant leur accompagnement.	Définition des orientations du recrutement stratégique en recherche et en formation, avec une attention particulière au développement du numérique de la santé, de l'intelligence artificielle et de la recherche translationnelle. Actualisation du plan de relève.
	<b>2.1.2</b> - Mettre en œuvre un plan d'action « attractivité et soutien » de la relève professorale en leadership/gestion.	Identification de candidatures compétentes intéressées et disponibles dans différentes directions facultaires transversales. Développement de l'offre de formation en leadership/gestion.
	<b>2.1.3</b> - Transformer la démarche annuelle REGARD en une modalité appréciée de soutien à la carrière.	100 % des DDDS ayant suivi une formation « Soutien à la démarche REGARD ».
	<b>2.1.4</b> - Développer des mesures de soutien et mentorat auprès du corps professoral aux différentes étapes de la carrière (début, transitions et préretraite).	Développement de l'offre de formation au mentorat et au coaching.
	<b>2.1.5</b> - Mettre en œuvre un plan de communication sur la synergie SMUS-CRMUS et ses impacts concrets.	Présentation annuelle CRMUS-SMUS par le doyen aux différentes assemblées pertinentes.
<b>2.2</b> - Rehausser l'attractivité et le rayonnement de notre Faculté pour le recrutement étudiant et pour les partenariats locaux, nationaux et internationaux afin de stimuler la recherche et l'innovation.	<b>2.2.1</b> - Participer aux initiatives de recrutement international organisées par l'UdeS et formaliser des mesures d'accueil et d'intégration.	Augmentation du nombre d'étudiants internationaux. Augmentation du taux de diplomation des étudiants internationaux. Création d'une structure d'accueil pour les étudiants internationaux.
	<b>2.2.2</b> - Promouvoir les sciences de la santé dans les milieux scolaires préuniversitaires et dans la population.	Augmentation du nombre d'activités de promotion et de vulgarisation dans tous nos sites de formation.

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
	<b>2.2.3</b> - Promouvoir les services tertiaires et quaternaires de nos partenaires pour augmenter le nombre de personnes monitrices cliniques (Fellows) aux études médicales postdoctorales.	Hausse du nombre de fellows aux études médicales postdoctorales.
	<b>2.2.4</b> - Rehausser le soutien financier annuel attribué aux personnes étudiantes aux études supérieures.	Augmentation du montant minimal accordé aux personnes étudiantes. Création d'un fonds spécial pour les personnes étudiantes en interruption d'études.
	<b>2.2.5</b> - Continuer le développement d'une culture de valorisation et de commercialisation de notre expertise et notre savoir-faire.	Augmentation du nombre de brevets exploités commercialement en partenariat. Augmentation du nombre de partenariats en science et innovation ouverts. Augmentation de l'utilisation de nos plateformes technologiques par nos partenaires. Contribution à la création de jeunes pousses (start-ups) étudiantes en innovation scientifique et sociale.
<b>2.3</b> - Écouter la voix citoyenne afin de susciter une synergie avec les communautés qui bénéficient de nos activités.	<b>2.3.1</b> - Soutenir un alignement entre la recherche et les besoins sociétaux.	Augmentation de la participation aux concours ciblés de financement des grands organismes subventionnaires. Inauguration du PSPRT favorisant les collaborations de recherche en numérique de la santé et en recherche translationnelle.
	<b>2.3.2</b> - Faciliter la recherche translationnelle en développant des plateformes ou des forums pour rapprocher les chercheurs et les cliniciens.	Création de communautés de pratique virtuelles à la recherche translationnelle. Stratégie développée en collaboration avec nos centres de recherches associés.
	<b>2.3.3</b> - Organiser des « Forums citoyens » pour comprendre les enjeux des communautés que nous servons.	Une première édition dans chacun des 4 sites, d'ici 3 ans.

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
	<b>2.3.4</b> - Formaliser une structure de coordination entre les organismes communautaires et les programmes concernés.	Définition de la structure, des processus de coordination et plan de communication.
	<b>2.3.5</b> - Investir la synergie des partenaires du RUISSS et de ses différents sous-comités.	Travaux sur l'amélioration de l'accès à la première ligne de soins.
		Travaux sur la santé durable.
<b>2.4</b> - Poursuivre le développement de nos expertises, de la formation, de la recherche et de l'innovation en pédagogie des sciences de la santé.	<b>2.4.1</b> - Mettre en œuvre un plan d'action pour assurer la relève en pédagogie des sciences de la santé (PSS).	Réalisation du plan d'action.
	<b>2.4.2</b> - Développer la capacité professorale et professionnelle à enrichir les programmes, pour certaines thématiques ciblées en PSS (apprentissage enrichi par la technologie, technopédagogie, EDI, etc.).	Recrutement d'expertises en « apprentissage enrichi par la technologie ».
	<b>2.4.3</b> - Pérenniser le développement des activités et infrastructures capacitanes en pédagogie des sciences de la santé.	Augmentation du nombre de publications et de projets de recherche en PSS.

## ORIENTATION 3 – CULTIVER LE SENTIMENT D’APPARTENANCE, LA FIERTÉ ET L’ENGAGEMENT DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ FACULTAIRE

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
<b>3.1</b> - Engager les membres de la communauté facultaire au développement d’un milieu exemplaire sur le plan du respect, de l’équité et de l’inclusion à travers nos programmes et l’ensemble de nos activités facultaires.	<b>3.1.1</b> - Procéder à un grand recensement facultaire de la diversité.	Mise en place de la structure de soutien et réalisation de la première itération de ce recensement d’ici 3 ans.
	<b>3.1.2</b> - Opérationnaliser les prochaines étapes reliées aux Politiques et Directives EDI.	Identification des cibles à atteindre et des actions à actualiser en matière d’ÉDI pour chaque secteur de la Faculté. Développement de l’offre de formation sur la pédagogie inclusive et l’antiracisme.
	<b>3.1.3</b> - Développer et déployer un plan d’action aligné avec les recommandations de la Commission vérité et réconciliation, incluant la formation de personnes professionnelles de la santé issues des Premières Nations.	Amélioration des ressources de soutien pour les personnes issues des Premières Nations. Augmentation du nombre de personnes issues des Premières Nations dans tous les programmes de la FMSS.
<b>3.2</b> - Valoriser les contributions, les réalisations et les succès des membres de la communauté facultaire.	<b>3.2.1</b> - Inclure l’implication dans la communauté dans le dossier professeur (REGARD) et dans les critères de promotion.	Modifications apportées au dossier professeur et aux critères de promotion.
	<b>3.2.2</b> - Intégrer dans les pratiques de gestion courante de chaque secteur des actions de reconnaissance individuelles ou de groupe adaptées à la réalité du personnel.	Augmentation annuelle du nombre d’activités de reconnaissance mises sur pied. Satisfaction du personnel envers les actions de reconnaissance mises sur pied.
	<b>3.2.3</b> - Créer un comité facultaire pour la reconnaissance des succès individuels et collectifs des membres de la communauté facultaire.	Visibilité améliorée des contributions et réalisations des membres du corps professoral, de la communauté étudiante et du personnel. Mise en œuvre des recommandations du comité.
<b>3.3</b> - Favoriser des environnements attractifs et capacitants de travail et d’études afin d’offrir une vie de campus enrichissante.	<b>3.3.1</b> - Créer des lieux propices au développement de la santé individuelle et collective.	Création d’espaces verts, de zones de rencontre, d’aires d’exercice, de repos et de méditation.

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
	<b>3.3.2</b> - Développer une culture facultaire de soutien au développement organisationnel.	Mise en œuvre d'un plan d'action pour rehausser la satisfaction au travail, la santé organisationnelle et la santé durable. Offre de mentorat aux membres du personnel professionnel afin d'améliorer le développement et la gestion de carrière. Amélioration de nos stratégies de gestion des risques au niveau de toute l'administration facultaire.
	<b>3.3.3</b> - Raffiner l'utilisation du télétravail en fonction des contextes de travail et d'apprentissage.	Suivi des indicateurs de succès du projet pilote de télétravail.
	<b>3.3.4</b> - S'engager dans des actions visant la santé durable dans nos différents sites de formation.	Adoption de la Charte de l'Okanagan et du plan d'action qui y est associé par le conseil de la faculté en 2023. Amélioration de l'indice de santé organisationnelle (ISO).
<b>3.4</b> - Mettre de l'avant l'action philanthropique pour trouver des approches novatrices de financement et des moyens de redonner à la communauté.	<b>3.4.1</b> - Coordonner les efforts de l'équipe de philanthropie pour bien promouvoir le sens de la philanthropie auprès des membres de la communauté facultaire qui sont autant donateurs que bénéficiaires.	Diffusion du plan pour atteindre les objectifs de la campagne interne de la Fondation. Atteinte de la cible de dons de la communauté interne à la campagne 2022-2023.
	<b>3.4.2</b> - Se doter d'un plan de recherche de partenaires externes philanthropes et assurer sa diffusion à l'ensemble de la communauté facultaire.	Contribution accrue des membres du corps professoral pour les liens auprès de donateurs externes potentiels.



## ORIENTATION 4 – CONTRIBUER À UN MONDE MEILLEUR

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
<b>4.1</b> - Promouvoir au quotidien la bienveillance, la gentillesse, le respect et la générosité dans l'ensemble de nos interactions	<b>4.1.1</b> - Créer une structure organisationnelle en soutien à la santé durable.	Développement d'un plan d'action facultaire pour accroître la sécurité psychologique et la bienveillance dans nos milieux d'études et de travail. Offrir les ateliers de la chaire RBC sur la bienveillance à l'ensemble de la communauté.
	<b>4.1.2</b> - Offrir de la formation à toute la communauté facultaire en matière de communication et de relations interpersonnelles.	Campagne de promotion de la civilité dans les échanges interpersonnels, en particulier dans les courriels. Intégration de cours et formations dans la refonte des programmes aux études supérieures et dans les programmes de résidence.
<b>4.2</b> - Se positionner comme leaders scientifiques et citoyens dans les grands dossiers sociétaux liés à la santé durable, en particulier les changements climatiques et les déterminants sociaux de la santé.	<b>4.2.1</b> - Déployer des mesures écoresponsables alignées avec l'objectif de carboneutralité de l'UdeS dans nos murs et lors de tout événement organisé à la Faculté.	Diffusion d'outils « activités facultaires écoresponsables ».
		Réflexion systématique sur la pertinence des déplacements lors d'organisation de rencontres ou d'événements.
		Création d'un réseau de champions-ressources en développement durable dans l'ensemble du réseau de la FMSS.
		Promotion de comportements écoresponsables auprès de la communauté facultaire (transports durables, recyclage et compostage, autonomie alimentaire, etc.).
	Attestation environnementale FMSS obtenue par plus de 50 % de nos laboratoires de recherche et d'enseignement.	
	<b>4.2.2</b> - Soutenir des initiatives ciblées de promotion de la santé reliées aux déterminants sociaux, aux maladies émergentes et aux changements climatiques.	Création d'une chaire sur les maladies émergentes infectieuses.
	Présence accrue dans les médias (spécialistes du domaine et prises de position).	
<b>4.2.3</b> - Influencer nos partenaires privilégiés pour adapter les pratiques au développement durable.	Proposition au RUISSS de l'UdeS de développer un plan d'action en développement durable.	
	Collaboration concrète avec nos partenaires hospitaliers du RUISSS dans des projets d'écoresponsabilité.	

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
	<b>4.2.4</b> - Supporter les actions en aide au développement international.	Pérennisation du budget du CIDIS.
<b>4.3</b> - Élargir notre leadership et notre pouvoir d'influence par une contribution soutenue aux instances publiques, parapubliques et auprès d'organismes provinciaux et nationaux.	<b>4.3.1</b> - Soutenir le développement de nos relations avec nos partenaires gouvernementaux et paragouvernementaux.	Implication accrue de nos membres auprès des comités et processus décisionnels du MSSS et du MES.
	<b>4.3.2</b> - Augmenter la contribution des membres de la communauté facultaire à des instances nationales et internationales en lien avec nos missions.	Registre de participation des membres (du personnel et du corps professoral) de la Faculté aux instances provinciales, nationales et internationales. Implication accrue de la communauté étudiante dans les comités provinciaux, nationaux et internationaux.

